

Demande de prise en charge Arbre de Noël

185, avenue de Choisy - 75013 Paris tél. > 01 44 24 72 72 fax > 01 44 24 72 73

www.fnas.net collectives@fnas.net

ARBRE DE NOËL

Limite d'envoi du dossier : 31 décembre

Regroupement d'entreprises contribuant au FNAS
Nom et adresse de l'entreprise affiliée
Siret et / ou code FNAS Effectif (équivalent temps plein)
Nom du représentant du personnel
Nom du référent du dossier (si regroupement)
Adresse courriel
Téléphone
Mode de règlement souhaité : chèque virement (joignez un RIB du CSEC)
Ordre du(des) chèque(s) / virement(s)
Pour les cadeaux enfants Pour le repas
Documents à joindre :
■ Copie du procès verbal d'élection des instances représentatives du personnel (modèle CERFA)
■ S'il s'agit du premier arbre de Noël : copies des livrets de famille des salariés concernés (livret de famille complet) ou actes de
naissance avec filiation. Si les salariés ont déjà envoyé les documents lors des 3 dernières années, inutile de les envoyer de nouveau (sauf si changement : naissance, nouvelles embauches, changement de situation familiale)
■ S'il y a lieu, seuil décidé par les élus (nombre de jours de travail requis sur l'année) pour inviter les présents
■ Liste des salariés permanents et intermittents invités
■ Listes des participants à l'Arbre de Noël (y compris les familles)
■ Date de l'arbre de Noël
 Original des devis ou factures pro forma, voire facture acquittée. Le FNAS peut effectuer le règlement aux organismes pour vous éviter de faire l'avance
■ RIB du CSEC si vous souhaitez recevoir la prise en charge par virement

Signature: